



CIRCULAIRE N°130 du 3 janvier 2003.

Objet : Diffusion de la revue « *Echec à l'Echec* » aux écoles fondamentales

Réseaux : Tous

Niveaux et services : FOND (Mat/Prim/Ord)

Période : année 2003

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre subventionné ;
- Aux Directions des établissements de l'Enseignement fondamental subventionnés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;

Pour information :

- Aux membres de l'Inspection de l'enseignement fondamental ordinaire ;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux associations de parents.

Autorités : Ministre de l'Enfance

Signataire(s) : Jean-Marc NOLLET

Gestionnaires : Cabinet du Ministre de l'Enfance, M. Georges Gilkinet

Nombre de pages : texte : 3

annexe : 0

Mots-clés : Diffusion aux écoles fondamentales de la revue « *Echec à l'Echec* »



Bruxelles, le vendredi 3 janvier 2003.

CIRCULAIRE n°130

**Objet : Diffusion aux écoles fondamentales de la revue
« *Echec à l'Echec* »**

En tant que Ministre en charge de l'Enseignement fondamental, je suis particulièrement attaché à fournir au monde de l'Enseignement des outils adaptés et performants, afin d'y promouvoir une pédagogie active, capable de répondre à l'évolution du monde de l'éducation et de l'enfance et en cohérence avec les objectifs qui lui sont dévolus par le décret « Missions ». C'est l'objet de l'ensemble du dispositif de formation continuée développé au bénéfice des enseignants du fondamental, du site internet www.enseignement.be et de sa liste de diffusion¹, de l'Opération Ouvrir mon Quotidien, de recherches menées sur différents sujets qui touchent l'école et la pédagogie, comme le « nomadisme scolaire » ou l'apprentissage des langues,....

A la suite de ces initiatives, j'ai décidé, à titre expérimental, d'abonner à la revue « *Echec à l'Echec* » (éditée par la Confédération Générale des Enseignants²), l'ensemble des écoles organisant un enseignement primaire ou maternel qui le souhaitent³.

Concrètement, cette revue sera adressée à chaque implantation, en un ou plusieurs numéros sur base d'une clé de répartition basée sur le nombre d'enseignants et à cinq reprises au cours de l'année 2003. Elle pourra utilement être mise à disposition des enseignants dans les salles des professeurs et alimenter les discussions pédagogiques formelles ou informelles qui s'y déroulent.

La CGE, qui édite cette revue, est une association pluraliste, reconnue dans le cadre du décret de 1976 sur l'Education permanente, composée d'enseignants et de professionnels de l'éducation issus de tous les réseaux et niveaux d'enseignement. Elle vise à renforcer la qualité de l'enseignement, à promouvoir la réussite de tous les enfants et l'émancipation de tous les publics par l'acquisition des compétences, via la formation continue des enseignants (par, entre autres, les *Rencontres Pédagogiques d'Eté*), un centre de documentation et cette revue périodique.

¹ Voir la circulaire 122 du 18 septembre 2002

² CGE asbl, chaussée de Haecht 66 – 1210 Bruxelles – tél : 02.218.34.50 – fax 02.218.49.67 – courriel : cge.bxl@cfwb.be - site internet : <http://www.changement-egalite.be>

³ Les écoles qui souhaiteraient ne pas recevoir cette revue peuvent le faire savoir à la CGE. Les exemplaires de la revue auxquelles elles renonceraient seront réorientés vers d'autres établissements.

La revue « *Echec à l'Echec* » est écrite et produite par des acteurs de terrain : enseignants à différents niveaux, animateurs, formateurs ou intervenants dans l'éducation permanente. Elle fait le pari que des pédagogues actifs dans des milieux et avec des publics différents peuvent, sur base d'un échange d'expériences, renforcer leurs pratiques et s'éclairer mutuellement.

Les missions que ses rédacteurs poursuivent sont de :

- diffuser des pratiques d'apprentissage permettant d'aborder des questions concrètes, en assurant à l'apprenant et à l'enseignant une place de sujet ;
- réfléchir et faire réfléchir sur ce qui se fait à l'école ;
- rechercher des pistes de solution face aux inégalités constatées par rapport à l'appropriation des savoirs ;
- questionner les évidences pédagogiques et les discours dominants en matière d'école.

La diffusion de cette revue est donc une invitation à donner corps et consistance à ces débats. L'esprit critique dont chacun fera preuve face à cet outil et aux contenus de ses articles sera gage de la qualité des réflexions et prises de position amenées par la lecture de la revue « *Echec à l'Echec* ».

Cette revue peut en effet constituer une source utile de références et contribuer à l'animation pédagogique et au débat permanent au sein des écoles sur ce qui fait la richesse, l'intérêt mais aussi les défis de la fonction d'enseignant(e) : notre volonté collective d'amener chaque enfant à construire et à mobiliser ses propres compétences en regard et avec celles du groupe, de permettre à tous l'accès à la maîtrise d'un essentiel nécessaire non seulement à la poursuite de leurs études mais aussi à leur insertion dans la société⁴.

Je souhaite donc, à toutes les équipes pédagogiques, une bonne découverte de cette revue tout au long de l'année 2003 et profite de la présente pour vous la souhaiter belle et pleine de découvertes.

Le Ministre de l'Enfance,
chargé de l'Enseignement fondamental.

Jean-Marc NOLLET

⁴ Voir la circulaire 105 du 13 mai 2002 sur la promotion d'une école de la réussite.